

MAGASIN AVEC BUREAUX BATIMENT C1 – 160,5 M² SECTEUR HORTICULTURE ET DECORATION

À LOUER

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Magasin de 160,5 m² situé en rez-de-chaussée, comprenant 37,10 m² de bureaux à l'étage. L'emplacement est destiné à usage de vente de fleurs coupées, disposant d'un frigo sous froid dont l'entretien et la maintenance reste à la charge du concessionnaire. Emplacement est livré en l'état, Le client se chargera des travaux d'aménagement intérieur et de remise en état de la chambre froide si nécessaire, sous réserve de la validation de son dossier demande d'autorisation travaux.

Localisation et secteur : Idéalement situé au cœur du secteur Horticulture & Décoration, Allée des Glaïeuls, proche du péage Porte de Chevilly-Larue (E1).



Venez découvrir
votre future
adresse !



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : C1
- **ESI** : 01/C1/00/F/026, 01/C1/01/F/026
- **Surfaces** : 160,5m² de carré de vente et 37,10m² de bureaux
- **Disponibilité du bien** : immédiate, sous réserve de validation du dossier en Comité des affectations.
- **Descriptif technique** :
 - Magasin à usage de vente de fleurs coupées.
 - Remise en état de la chambre froide si nécessaire, sous réserve de validation du dossier de demande d'autorisation de travaux
 - Emplacement livré en l'état
 - Non divisible et non extensible en surface
 - Tous les travaux d'aménagement et d'entretien sont à la charge du concessionnaire.

Demandez à visiter ce bien ! 06 85 66 77 66



LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

Type de contrat : Traité de Concession allant jusqu'au 31 décembre 2049.

	REDEVANCES (€HT/M ² /AN)	CHARGES (€HT/M ² /AN)	DEPOT DE GARANTIE (€ TTC)	DPA (TTC)
Magasin	292,68 €	176,90 €	22 610 €	57 780
Bureaux	NEANT	29,83	332 €	NEANT

- Tarifs applicables en 2026 selon arrêté préfectoral N°2025-05141 du 19 décembre 2025

- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
- Cotisation au centre médico-social de Rungis : 71 € HT/an/salarié.
- Redevance digitale : 70€ HT/mois
- Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85HT/m²/an sur toutes les surfaces dont le CONCESSIONNAIRE bénéficie.

DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT LE **10/05/2025 à 16H00**



Pièces administratives :

- La carte d'identité du représentant légal de la société candidate
- Extrait K-BIS de moins de trois mois
- Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation
- Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles
- Dernier bilan comptable de la société

Pièces liées au projet :








- Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné accompagnée d'une présentation du projet d'occupation (2 pages maximum)
- Une présentation de l'entreprise et de son activité (10 pages maximum)



En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN, connaissance, expérience dans la filière.	40%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage alimentaire, logistique urbaine propre, innovation, etc.	15%
Souveraineté Alimentaire : appréciation de 7 critères listés ci-après*	15%

-  Produits d'origine française. ★★
-  Bonus : le candidat s'engage à ne proposer QUE des produits français. ★
-  Produits transformés en France. ★
-  Engagement en faveur d'une juste rémunération pour les agriculteurs et producteurs. ★★★
-  Engagement en faveur des petites / moyennes exploitations agricoles et des coopératives à taille humaine (une liste détaillée devra être transmise) ★★★
-  L'opérateur présente un label en faveur de la souveraineté alimentaire (Bleu Blanc Cœur, AOC/AOP/IGP, Fleurs de France...). ★★★
-  Le candidat source en France des produits majoritairement importés, caractérisés par une forte exposition au commerce extérieur. Des éléments de preuve devront être fournis. ★★★

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, sera rejeté par la SEMMARIS.

RELATION CLIENTÈLE

EMMANUEL JACQ

Direction commerciale

emmanuel.jacq@semmaris.fr

+33 1 41 80 89 08- +33 6 48 43 25 08



SUPPORT TECHNIQUE

KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative

emplacement.commercial@semmaris.fr

